



Presta'INNO

Un financement en faveur des PME
engagées dans un projet d'innovation

Version - mars 2025



LA PRESTA'INNO EST FINANCÉE PAR

bpifrance
SERVIR L'AVENIR

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

L'entreprise

- Implantée en Bourgogne-Franche-Comté
- < 250 salariés
- Sans aide à l'innovation depuis 2 ans



La prestation

- Elle s'inscrit dans une démarche d'innovation (technologique, commerciale, sociale...) nécessitant l'apport de compétences externes pour valider une étape du projet
- Durée de réalisation de la prestation : **1 an maximum**



Nature des prestations éligibles

Formalisation d'un projet d'innovation

Recherche de partenaires

Assistance juridique précontractuelle

Veille technologique

Étude de faisabilité / conception de produit / tests

Développement de procédés nouveaux ou améliorés

Étude de marché / Approche marketing

L'accompagnement financier

L'aide accordée* peut couvrir jusqu'à 70% du coût HT de la prestation, avec un plafond d'intervention de 8 000 €

ENTREPRISES DE MOINS DE 50 SALARIÉS : 70% DE LA PRESTATION HT

ENTREPRISES ENTRE 50 ET 250 SALARIÉS : 50% DE LA PRESTATION HT

L'aide est versée à l'entreprise à l'issue de la prestation et de son acquittement auprès du prestataire



Le dossier

- L'aide simple avec une instruction rapide (environ 1 mois)
- Suivi administratif jusqu'à la clôture du dossier
- Accompagnement pour la poursuite du projet : mise en relation, proposition de financements...



VOTRE CONTACT

Carole PETIT
03 80 40 33 90
cpetit@aer-bfc.com

* Fonds Bpifrance et Région Bourgogne-Franche-Comté



Maison Régionale de l'Innovation

64 A rue Sully - CS 77124 - 21071 Dijon Cedex - France

T. 03 80 40 33 88 - F. 03 80 40 34 02

contact@aer-bfc.com - www.aer-bfc.com

